



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 25 septembre 2025

(2)

*[Français]*

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit à huis clos aujourd’hui, à 10 h 31, dans la pièce C128 de l’Édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l’honorable Peter M. Boehm (président).

*Membres du comité présents* : Les honorables sénateurs Adler, Al Zaibak, Ataullahjan, Boehm, Boniface, Busson, Gerba, Harder, c.p., Hébert, MacDonald, Ravalia, Wilson et Woo (13).

*Participant à la réunion* : Brian Hermon et Zachariah Black, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d’un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des membres soit autorisé à être présent aux réunions à huis clos, à moins que le comité/le sous-comité du programme et de la procédure en décide autrement.

Il est convenu que le comité permette l’enregistrement audio de la réunion d’aujourd’hui qui se tient à huis clos, qu’une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité ou le/leur personnel; qu’elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l’autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que le président soit autorisé à demander au Sénat d’adopter l’ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, conformément à l’article 12-7(6) du Règlement, soit autorisé à examiner, afin d’en faire rapport,

les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général;

Que le comité soumette son rapport final au Sénat le 31 décembre 2027 au plus tard.

À 11 h 24, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Chantal Cardinal